

TABLEAU SYNTHÈSE

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020

MINISTÈRE DU TOURISME

MISSION

Soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants qui y sont associés, dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable

VISION

Être une organisation reconnue pour sa compétence, sa performance et sa mobilisation à la réussite d'une industrie touristique innovante, concurrentielle et créatrice de richesse dans une perspective de développement durable

ENJEU 1

UN SECTEUR TOURISTIQUE DYNAMIQUE

ORIENTATION 1

Assurer une mise en marché touristique efficace du Québec

OBJECTIF 1.1

VEILLER À UNE PLANIFICATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN MARCHÉ HORS QUÉBEC

- ▶ Approbation par le ministre de la planification annuelle d'ensemble de l'Alliance

CIBLE

Planification approuvée au plus tard le 31 mars de chaque année

- ▶ Proportion des associations touristiques régionales qui sont inscrites à la planification d'ensemble de l'Alliance

CIBLES

2017-2018 : 80 %
2018-2019 : 90 %
2019-2020 : 100 %

OBJECTIF 1.2

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE LA DESTINATION SUR LES MARCHÉS HORS QUÉBEC

- ▶ Taux de notoriété assistée de la destination sur les marchés prioritaires

CIBLES*

2017-2018 : Augmentation de 2 %
2018-2019 : Augmentation de 4 %
2019-2020 : Augmentation de 5 %

ORIENTATION 2

Favoriser un environnement propice à l'investissement en tourisme

OBJECTIF 2.1

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE GLOBALE

- ▶ Valeur des investissements projetés par le recours aux programmes d'aide financière du Ministère

CIBLES

2017-2018 : 275 M\$
2018-2019 : 340 M\$
2019-2020 : 385 M\$

OBJECTIF 2.2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE MEILLEURES PRATIQUES D'AFFAIRES AU SEIN DES ENTREPRISES TOURISTIQUES

- ▶ Nombre d'entreprises accompagnées dans la mise en place de meilleures pratiques d'affaires

CIBLES

2017-2018 : 75
2018-2019 : 225
2019-2020 : 300

ORIENTATION 3

Faire du Québec une destination d'excellence en matière d'accueil et d'hébergement touristiques

OBJECTIF 3.1

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS

- ▶ Taux de satisfaction des clientèles touristiques à l'égard des services d'accueil offerts par le Ministère

CIBLES

2017-2018 : 80 %
2018-2019 : 85 %
2019-2020 : 90 %

OBJECTIF 3.2

OPTIMISER L'ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

- ▶ Dépôt des modifications législatives et réglementaires relatives à l'encadrement des établissements d'hébergement touristique

CIBLES

2017-2018 : Dépôt des modifications législatives
2018-2019 : Dépôt des modifications réglementaires

- ▶ Diffusion des modifications législatives et réglementaires auprès des intervenants de l'industrie

CIBLE

Diffusion à partir de l'entrée en vigueur des modifications

ORIENTATION 4

Miser sur une intelligence d'affaires collective

OBJECTIF 4.1

RÉALISER DES INITIATIVES COLLECTIVES EN INTELLIGENCE D'AFFAIRES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

- ▶ Proportion des partenaires associatifs qui adhèrent à des initiatives collectives en intelligence d'affaires

CIBLES

2017-2018 : 75 %
2018-2019 : 85 %
2019-2020 : 90 %

ENJEU 2

UNE ORGANISATION PERFORMANTE

ORIENTATION 5

Améliorer la gouvernance et la performance organisationnelle

OBJECTIF 5.1

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES PROGRAMMES

- ▶ Nombre de rapports d'évaluation de programme produits

CIBLES

2017-2018 : s. o.
2018-2019 : 2
2019-2020 : 6

OBJECTIF 5.2

OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL ATTRAYANT ET STIMULANT

- ▶ Taux de satisfaction du personnel à l'égard du climat de travail

CIBLES

2017-2018 : 80 %
2018-2019 : s. o.
2019-2020 : 85 %

* Par rapport aux résultats de 2016-2017.